

Le budget—M. Joyal

En effet, plusieurs d'entre nous avons quotidiennement à faire affaires avec une population qui sollicite des services qui a besoin de canaux faciles pour entrer en communication avec le gouvernement, dont l'administration comme on le sait, se complique chaque jour davantage.

Je voudrais par ailleurs relever certaines paroles de mon préopinant qui a vertement critiqué aujourd'hui ceux qui ont fait des stages d'études au *London School of Economics*.

Comme le leader du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) et le très honorable premier ministre, je suis moi aussi un diplômé du *London School of Economics*, et je dois vous assurer, monsieur le président, que l'enseignement que j'y ai reçu n'est pas de la nature de celui que nous a décrit mon préopinant. Bien au contraire, s'il s'était informé davantage auprès des groupes qui ont déjà participé...

M. Rondeau: J'invoque le Règlement...

M. l'Orateur adjoint: Le député de Shefford invoque le Règlement.

M. Rondeau: L'honorable député me permettrait-il de lui poser une question?

M. Joyal: Monsieur le président, je serai certainement disposé à répondre à toutes les questions que l'honorable député voudra bien me poser, une fois que j'aurai terminé mon exposé.

Je voudrais par ailleurs relever également certaines paroles du chef de l'opposition (M. Stanfield) qui a dit cet après-midi que les députés du Québec, en particulier, étaient très silencieux et ne défendaient pas vraiment les intérêts de cette province.

● (1700)

En fait, monsieur le président, la situation économique du Québec actuellement offre des signes inquiétants, et dans certains secteurs ils sont vraiment décevants. La population du Québec n'a pas augmenté de façon satisfaisante par rapport aux provinces voisines. Le taux de natalité a baissé de moitié, en fait pour la première fois depuis la Seconde guerre mondiale, le Québec a enregistré une immigration nette en 1970 et 1971. De 1970 à 1971, l'Ontario a enregistré une immigration nette de 382,000 personnes, tandis que le Québec enregistrait une immigration nette de 75,000 personnes pendant cette même période. Pour les six premiers mois de 1974, seulement 29 p. 100 des immigrants au Québec sont francophones.

Le second indice qui me laisse songeur, monsieur le président, tient à l'écart qui sépare le revenu personnel des Québécois de celui des autres citoyens du pays. En fait, il ne s'est pas corrigé, et dans certains secteurs il a même augmenté.

La croissance de la main-d'œuvre au Québec depuis les dix dernières années est en-deçà de la moyenne canadienne. En fait, la part du Québec dans l'emploi canadien est légèrement inférieure à sa part de population, d'où l'importance plus grande du chômage au Québec que dans l'ensemble du Canada. De plus, la quantité et la qualité du capital disponible ont été inférieures à la moyenne canadienne.

La croissance des investissements au Québec n'a été supérieure à celle du Canada que dans les secteurs primaires, les institutions et les investissements publics. En dépit d'une amélioration récente, la croissance des secteurs manufacturiers, du commerce et des services publics est encore trop faible par rapport à l'ensemble du Canada. La

[M. Joyal.]

production par personne employée est demeurée plus basse au Québec que dans le reste du Canada. La raison principale de cette croissance plus lente de la production tient aux structures mêmes de l'économie québécoise. Au Québec, les deux tiers de la main-d'œuvre sont employés à la production de biens non durables. Bien que ces biens satisfassent des besoins essentiels ils constituent un marché plutôt stable et surtout à croissance lente. Des domaines comme ceux des textiles ou du cuir, importants au Québec, font face à une concurrence serrée.

La demande des pays qui sont les clients traditionnels du Canada dans ce secteur tend à se stabiliser, alors les pays exportateurs de ces mêmes produits font d'énormes pressions sur le marché canadien pour augmenter leurs exportations. Or, ces pertes, monsieur le président, devraient être difficilement compensées puisque la part de la main-d'œuvre secondaire employée dans les industries à croissance rapide, comme la métallurgie, le matériel de transport, le matériel électrique et la machinerie, représente un peu plus de la moitié de celle de l'Ontario. Quant aux marchés dont disposent les produits fabriqués au Québec, ils sont moitié moins considérables qu'en Ontario, où la proximité de l'*interline* américain exerce une force d'attraction considérable sur l'offre de biens produits en Ontario.

Étant donné la faiblesse de la production et du revenu dans cette province, les différences dans la structure de production, la capacité fiscale par personne est plus faible que dans l'ensemble du Canada. A cause de ce fait, le degré d'imposition fiscale au Québec est plus élevé et son fardeau par conséquent plus important.

Le Québec ne produit encore que 61 p. 100 de ses besoins alimentaires. La production agricole québécoise ne représente environ que 13 p. 100 de la production canadienne totale. De plus, certaines industries importantes dans la structure économique du Québec font face à une conjoncture difficile. L'emploi forestier, par exemple, connaît des réductions importantes de main-d'œuvre, en dépit d'un potentiel qui permettrait de doubler le niveau actuel de production. L'emploi dans les pêcheries est stationnaire. L'industrie minière se maintient quoique l'épuisement des réserves se fasse sentir dans certaines régions. L'industrie manufacturière fait face également à une situation difficile.

Le déplacement d'emploi des industries en déclin vers les industries à forte croissance est plus lent au Québec qu'ailleurs. En fait, seul le secteur des services a manifesté des signes réels de dynamisme autant dans la création d'emplois que dans la productivité. Or, monsieur le président, si les forces économiques à l'œuvre au Québec demeurent telles qu'elles le sont, nous ne pouvons pas espérer que la situation se redressera dans un avenir rapproché. Si les tendances actuelles de l'économie québécoise se maintiennent, il est clair que le Québec ne pourra pas accroître la qualité de sa participation au progrès économique national, et que ses ressources n'atteindront pas le degré de développement qui serait souhaitable pour l'amélioration des conditions de vie de ses citoyens.

● (1710)

En dépit d'efforts réels depuis la création du ministère de l'Expansion économique régionale en 1969, il importe que le gouvernement fédéral inscrive en tête de ses priorités la définition d'initiatives qui permettent de s'attaquer aux racines de cette faiblesse structurelle.